

Mortier ciment colle

DESCRIPTION

Harmony Mortier Ciment colle est mortier de surfacage à base de liant hydraulique modifié par des additifs et résines de très hautes performances. Il doit être utilisé comme primaire pour remplir les joints des carrelages et remettre le niveau à zéro avant l'application de Harmony Béton ciré.

CARACTERISTIQUES

Type : Mortier de surfacage / Primaire Granulométrie : 0/0,05mm

Conditionnement : 4 Kg, 10 Kg, 20 Kg

Adhérence sur béton normalisé : > 2.2 MPa

Consommation : 1,8 kg/m² soit 10 à 12 m² en 1 mm

Sec au touché au bout de 6 à 8 heures selon température ambiante

Recouvrable sous 12 heures

Conservation : 12 mois dans son emballage d'origine non ouvert et stocké dans un endroit sec et hors gel

Garantie : RC fabricant

Conforme à la Norme NF EN 13813

OUTILS EN ŒUVRE

Lame à lisser, lisseuse inox, éponge, gants de protection.

Nettoyage des outils à l'eau après utilisation.

PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être résistant, sain, solide, propre, sec et sans humidité. Utiliser Harmony Nettoyant neutre pour tout nettoyage nécessaire (graisse, huile, salissures).

Appliquer Harmony Prim plus uniformément au rouleau sur le carrelage sans laisser de manque.

Temps de séchage : De 30 minutes à 2 heures selon la nature du support et la température ambiante.

Harmony Prim Plus peut être recouvert par le Mortier ciment colle dès qu'il est sec au toucher.

MISE EN ŒUVRE

Le Mortier Ciment colle est prêt à l'emploi .

Pour 20 kg de ciment colle, mélanger avec 5.5 à 6 litres d'eau pendant 3 mn minimum avec un mélangeur.

Pour 10 kg, mélanger 2.7 à 3 l d'eau.

Pour 4 kg, mélanger 1 à 1.2 l d'eau.

Appliquer sur le carrelage à l'aide de la lisseuse inox ou de la lisse en recouvrant totalement la surface (joint et carrelage).

Avant sa prise, lisser le avec l'éponge ou la taloche éponge afin de faire disparaître toute irrégularité.

Ne pas utiliser par temps ou risque de gel.

Sec au bout de 6 h à 8 h minimum selon la température et l'humidité ambiantes.



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).